

77/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dgcl-index@dgcl.gouv.fr

Score global	77/100	
1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires	45/50	
2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent	14/15	
3/ Écart de taux d'avancement de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)	8*/25	
4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations	10/10	

Pour toutes questions
relatives à l'index

dgcl-index@dgcl.gouv.fr

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Indicateur 1 calculable

Indicateur 2 calculable

Indicateur 3 calculable

Indicateur 4 calculable

*Ce résultat s'explique en partie par la composition de l'effectif de la Métropole. En effet, la Métropole de Lyon a un effectif de la filière technique important (54% des effectifs de la collectivité en 2023). Or cette filière est traditionnellement plus masculine. Par ailleurs, le résultat reste dépendant des grades pour lesquels une campagne d'avancement est ouverte et des possibilités pour chacun de ces grades.

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale